24me Année N° 5314 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE 17 — Mardi 25 Mai 1880

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 24 MAI 1880

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	24 MAI	22 MAI
3 0/0	85 30 ./.	85 15 ./.
3 0/0 amortissable . .	87 00 ./.	86 70 ./.
4 1/2 0/0.	115 40	115 70
Emprunts 5 0/0 . . .	118 80 ./.	118 85 ./.

Service particulier	24 MAI	22 MAI
Act. Banque de France.	3390 00	3390 00
» Société générale . .	561 00	560 00
» Crédit f. de France.	1265 00	1262 00
» Chemin autrichien	597 00	597 00
» Lyon.	1297 00	1297 00
» Est	749 00	740 00
» Ouest	000 00	795 00
» Nord	1630 00	1620 00
» Midi.	996 00	992 00
» Suez	1051 00	1043 00
5 % Péruvien . . .	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nouv.)	542 00	541 00
Londres court . . .	25 30 00	25 28 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	725 00	736 00
Turc	11 17	11 17

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 24 mai.

Change sur Londres, 4,86 »»; change sur Paris, 5,18 75, 100.
Café good fair, (la livre) 14 1/4, 14 1/2.
Café good Cargoes, (la livre), 14 7/8, 15 1/8.
Ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 24 mai.
Ventes 1,000 b. Marché ferme.

Liverpool. 24 mai.
Ventes 8,000 b. Marché inchangé.

New-York, 24 mai.
Coton, 11 7/8.
Recettes 3.000 b.
New-Orléans low-middling 84 »/»
Savannah » » 81 »/»

BULLETIN DU JOUR

Le *Journal officiel* vient de publier le tableau du mouvement commercial extérieur de la France pendant les quatre premiers mois de cette année. Ce tableau constate que nos importations se sont élevées à un milliard 536 millions, 300,000 francs et nos exportations à un milliard 61 millions 201,000 francs. On voit d'après ce relevé que le chiffre de nos achats à l'étranger depasse celui de nos ventes de plus de 475 millions.

A cela les libre-échangistes répondent que l'accroissement progressif de nos importations au détriment de nos exportations, n'est qu'un fait accidentel qui tient uniquement à l'insuffisance de nos récoltes, qui nous a forcé de demander à l'étranger de grandes quantités de blé. Or, ce prétendu fait accidentel, se reproduit avec une progression soutenue depuis cinq ans.

Depuis cinq ans nos importations excèdent nos exportations dans des proportions désastreuses, bien que durant cette période nous ayons eu des récoltes fort abondantes. Il n'est donc pas vrai de dire que si depuis 1876 nous achetons plus à l'étranger que nous ne lui vendons, c'est le résultat de nos mauvaises récoltes. Ce qui est certain, ce qui est indéniable, c'est que ces mauvaises récoltes n'ont été qu'un fait passager, accidentel, et que l'accroissement soutenue, de nos importations est un fait permanent, qui tend à se développer de plus en plus. Il nous faut donc chercher ailleurs la cause de ce phénomène animal, et nous la trouvons dans l'invasion des céréales et du bétail américain, qui grâce aux franchises de notre régime économique, permet à ces produits de venir faire sur notre marché une concurrence écrasante à nos agriculteurs : il en est de même pour les cotonnades et certains autres tissus anglais, contre lesquelles nos manufacturiers écrasés de charges et d'impôts, ne sauraient soutenir la lutte sans courir à leur ruine.

Ici, nous ne faisons pas de la fantaisie, nous ne faisons pas du sentiment par esprit de système, nous faisons de la statistique, nous faisons de l'histoire. Revenons aux tableaux de l'administration des douanes.

En 1878 nos importations pour les quatre premiers mois de l'année ne dépassaient guère 963 millions et nos exportations atteignirent presque 985 millions. Il y avait donc en faveur de nos ventes sur nos achats un excédant de 22 millions environ. L'année suivante en 1879 la proportion est renversée : nos exportations montent il est vrai à 1 milliard 11 millions 344 mille francs, mais nos importations les dépassent d'un bond et s'élèvent à un milliard 436 millions 337 mille francs. Voilà donc notre balance commerciale en déficit de 425 millions. En 1880 comme nous l'indiquons plus haut, le déficit atteint le chiffre de 475 millions pour le quatre premiers mois de l'année seulement ? qui pourra dire ce qu'il sera en décembre ? si la progression se soutient, il excédera 1 milliard; Cela n'empêche pas les libres-échangistes de dire que notre situation économique est bonne, que nous sommes en pleine prospérité ! Belle prospérité, en effet, que celle qui consiste à s'endetter d'un milliard à l'étranger : A ce jeu là, quelque riche que soit une nation, elle ne peut qu'aboutir à la ruine !

La journée d'hier à Paris

Paris, 23 mai. 7 h. 21, matin.

La *Lanterne*, le *Mot d'Ordre*, le *Réveil social* engagent de nouveau leurs amis à s'abstenir de toute manifestation aujourd'hui.

Paris, midi.

Malgré le contre-ordre publié par la presse radicale, la foule était considérable dès hier matin sur la place de la Bastille.

Les troupes étaient, dit-on, consignées dans les casernes et les commissaires de police dans leurs bureaux, en vertu d'une circulaire de M. Andrieux.

Pendant la nuit, des partisans un peu trop zélés de la politique ministérielle avaient placardé dans le faubourg Saint-Germain et dans le quartier des Ecoles des affiches ainsi conçues : « A mort les Jésuites ! A bas les prêtres ! Les calotins à la lanterne ! Vive Jules Ferry ! »

Pendant la matinée, on n'a su quelles étaient les résolutions secrètes adoptées par les comités de la Commune et de la revanche. On affirmait que la journée se passerait sans incident, et qu'elle n'avait été imaginée que pour rendre la police et l'armée ridicules par excès de précaution, en mémoire de la fameuse bataille de Clichy qui a amené la ratraite de M. Binard, sous l'Empire.

Paris, place de la Bastille, une heure et demie.

Le calme le plus complet règne sur la place. Assez de monde dans les cafés; grande foule autour des bureaux des omnibus et des tramways.

Rien n'indique qu'aucune manifestation doive avoir lieu, et un certain nombre de personnes déclarent très-haut que toute idée de démonstration a été abandonnée.

On remarque que la préfecture de police n'a pris, du moins en apparence, aucune mesure qui puisse faire croire qu'elle s'attendrait à des actes de désordre. Les sergents de ville ne sont pas plus nombreux qu'à l'ordinaire.

Un certain nombre de militaires sans armes stationnent sur la place ou sur les trottoirs.

Trois heures.

A deux heures moins dix, un certain nombre de groupes se sont formés sur la place de la Bastille.

On remarquait dans ces groupes plusieurs individus qui portaient des couronnes d'immortelles rouges : les agents de police se sont immédiatement emparés de ces personnes. Une certaine émotion s'est alors produite, des huées ont éclaté; les rumeurs étaient si confuses qu'il était impossible de distinguer ce que voulaient les diverses parties de la foule.

Les agents de police, sous la direction d'un officier de paix, sont, avec beaucoup d'efforts parvenus à dissiper le rassemblement qui se formait. On a conduit les individus arrêtés dans une des salles de la gare de Vincennes. Il paraît qu'un grand nombre d'agents ont été massés dans une des dépendances de cette gare.

A peine ces arrestations avaient-elles eu lieu que de nouveaux groupes se sont formés et, sans proférer aucun cri, se sont dirigés vers le cimetière du Père-Lachaise par la rue de la Roquette.

Une sorte de cortége s'étant formé, un personnage qui paraissait l'un des organisateurs de la manifestation a découvert une couronne noire à laquelle étaient liés des rubans rouges.

Une dame s'est approchée et a pris un des rubans. Le cortége, d'une manière un peu confuse d'ailleurs, s'est dirirge vers le Père-Lachaise.

Au milieu du groupe qui marchait en tête, une quarantaine de manifestants entouraient une autre couronne, celle-là beaucoup plus grande que la première.

Les organisateurs de la manifestation ont fait tous leurs efforts pour que le cortège gardât un certain ordre et que les individus qui le composaient marchassent deux par deux ou quatre par quatre. Ces efforts n'ont pas réussi, et il était difficile de distinguer les manifestations de la foule des curieux qui de droite et de gauche se pressaient en tumulte.

Sur l'observation faite par une personne que la couronne portée en tête du cortége était rouge, la dame qui portait un des rubans a détaché son ruban et l'a passé à travers la couronne, de manière à dissimuler la couleur des rubans.

Vers le boulevard Voltaire, un certain nombre d'agents ont fait leurs efforts pour empêcher la manifestation de pénétrer plus avant vers le Père-Lachaise ; ces efforts ont été infructueux.

Les manifestants portaient tous à la boutonnière un petit bouquet d'immortelles.

Un moment avant que le cortége atteignit la place Voltaire, un individu vêtu d'une redingote ayant engagé les manifestants à renoncer à leur dessein, un de ceux-ci lui a adressé quelques paroles de menace, dans le sens était que ceux qui se rendaient en cortége au Père-Lachaise savaient bien ce qu'ils faisaient et reconnaîtraient ceux qui voudraient les arrêter.

Trois heures et demie.

Il n'y a plus aucun mouvement sur la place. Les curieux qui s'étaient réunis au moment où se formait le cortége qui s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise se sont disperses, les uns se rendant au cimetière à la suite du cortége, les autres continuant leur promenade.

Père-Lachaise, trois heures.

Les abords du Père-Lachaise sont très-animés. Un grand nombre de voitures viennent encombrer le boulevard de Charonne. Il n'y a cependant nulle trace de manifestation.

La tombe de Gustave Flourens, dépouillée de la couronne qui y avait été déposée le 4 avril, est complètement déserte. L'avenue circulaire qui donne accès à la 88e division où se trouvent les dépouilles mortelles d'une partie des fédérés de 1871, est occupée par quelques sergents de ville.

En descendant vers l'est du cimetière, on aperçoit sur le plateau qui domine la plaine de ce côté une centaine de personnes couchées sur l'herbe. Elles attendent la manifestation, qui, dit-on, doit déboucher par l'avenue des Acacias.

Un mur noirci par le temps, crevassé par l'affaissement du sol, est orné de quelques couronnes et de bouquets d'immortelles. On y lit plusieurs inscriptions, telles que les suivantes :

C'est ici qu'a eu lieu le triomphe de l'ordre. Vive la Commune ! Vivent les socialistes morts pour la cause sublime de l'humanité !

Ces inscriptions sont signées de noms tudesques : Fritsch Drefeld, avril 1880; Hermann Schmitt, octobre 1878; Kruger, etc., etc.

A deux heures et demie, un bruit circule dans la foule. On annonce qu'une corporation va déboucher « en ordre, dans le plus grand silence. » On remarque quelques habitués de la salle d'Arras.

Au moment où on s'y attendait le moins, une foule qu'on peut évaluer à trois mille personnes envahit le plateau. C'est la corporation des cartonniers. Chaque citoyen tient un bouquet d'immortelles à la main. Un ouvrier en blouse bleue conduit le cortége.

Au même moment, une brigade de sergents de ville, sous la conduite d'un officier de paix en bourgeois, vient se placer en face du mur qui porte les inscriptions désignées plus haut. La foule arrive sur les tombes sans pousser un cri.

On jette les immortelles sur l'herbe touffue et chaque citoyen se découvre. Mais les sergents de ville font entendre le cri de : « Circulez, messieurs. » Bon gré, mal gré, la foule se replie vers les avenues de l'intérieur, mais aucune résistance sérieuse n'est opposée aux agents de la loi.

— Au moins, dit un individu, nous savons *où c'est*; ce sera pour une autre fois.

Paris, 9 heures soir.

Le calme n'a cessé de régner au cimetière Montmartre et rue Lhomond.

Parmi les personne- arrêtées, on cite un prussien nommé Balthazar Grün et un sieur Leverrier, secrétaire (?) de Mlle Huberline Auclerc.

Le total des arrestations opérées atteint, dit l'*Agence Havas*, le chiffre de treize.

Les deux groupes de manifestants qui ont porté des couronnes au Père-Lachaise, abstraction faite des curieux, comprenaient, dit la même *Agence*, au plus cent personnes.

Mais on doit regarder ces derniers renseignements comme trop « officieux. »

Le Journal le *Courrier du soir*, paraissant à neuf heures à Paris, raconte qu'une contre-manifestion a eu lieu devant la tombe de Baudin, plusieurs « citoyens » appartenant au parti « républicain modéré », sont allés prononcer quelques paroles sur cette tombe et ont déclaré qu'on calomniait la mémoire de « l'illustre député » en l'assimilant aux « fusillés du Père-Lachaise. »

On lit dans le *Figaro* :

« D'aimables plaisantins nous font remarquer que la fameuse manifestation du 23 en faveur de la Commune et en haine des Jésuites n'a pas eu lieu.

» Eh ! oui, elle n'a pas eu lieu, précisément parce que nous l'avons tous dénoncée. Il y a huit jours, les bannières étaient parfaitement commandées, les ouvriers embauchés, les placards affichés, etc.

» Mais la presse conservatrice tout entière ayant démasqué le complot, on a bien été forcé d'y renoncer et de remettre la chose à une autre fois. »

La correspondance Havas publie cette note :

« En tout, hier, à la Bastille ou au Père-Lachaise, douze arrestations ont été opérées ; parmi les personnes arrêtées se trouvent six étrangers : un Allemand, du nom de Grunn, qui s'est fait remarquer, sur la place de la Bastille, par la violence de son langage et qui sera probablement expulsé, trois Belges, un Suisse et un Italien. Presque tous les autres ont été remis en liberté. »

Le *Mot d'Ordre* publie les protestations suivantes :

« Paris, 5 prairial, an 88.

» Citoyen,

» Un groupe de socialistes du 21e arrondissement, ayant assisté à la manifestation toute pacifique du 23 mai pour porter des couronnes sur la tombe des vaincus de 1871 ;

» Proteste énergiquement contre les agissements de gouvernants qui ne doivent leurs situations politiques qu'aux manifestations dont ils étaient partisans alors qu'ils n'étaient pas au pouvoir ;

» Proteste également contre tel petit journal soi-disant républicain, qui nous assimile à des agents bonapartistes ou cléricaux. »

Suivent les signatures.

Le journal le *Pèlerin* a été saisi, pour publication d'un dessin représentant l'exécution de l'archevêque de Paris par la Commune insurrectionnelle. Le gouvernement n'aime pas, paraît-il, qu'on lui rappelle certains souvenirs la veille du 23 mai.

Le désarroi au ministère de la Guerre

Que le désarroi règne à peu près sans partage dans tous les grands services de l'Etat, le fait malheureusement peut être constaté tous les jours par chacun de nous. Ce qui est plus rare, c'est que le mal soit avoué par des journaux républicains. De temps en temps cependant on rencontre cet acte de courage. Ainsi, aujourd'hui, le *Journal des Débats*, dont le dévouement au régime actuel n'est pas contestable, puisque le principal de ses rédacteurs a failli le représenter à Bruxelles et que l'un de ses propriétaires est en ce moment ambassadeur de France à Londres, proclame que le désarroi est, au ministère de la guerre, à son comble.

Voici les principaux passages de l'article du *Journal des Débats* auquel nous venons de faire allusion :

« On se préoccupe au ministère de la guerre et dans le monde militaire du désarroi dans lequel se trouve actuellement l'état-major général du boulevard Saint-Germain, *et l'on y discute sérieusement les moyens de remédier à une situation qui pourrait devenir dangereuse si elle se prolongeait.* Ce désarroi provient de causes diverses, dont la première est l'installation de l'état-major au ministère même, installation qui l'a conduit fatalement à exagérer son action et à prétendre exercer une influence prépondérante sur tous les autres services qui relèvent du ministre, le contrôle et les poudres et salpêtres exceptés. Sous le prétexte de préparer les opérations de guerre, certains chefs d'état-major émirent la prétention de s'immiscer dans les affaires d'habillement, d'équipement et de harnachement.

» Ces tendances à l'empiètement soulevèrent contre l'institution du général de Cissey beaucoup de rancunes et de jalousies, qui se firent jour après le départ du général Gresley. Jusque-là, l'état-major général avait était soutenu par les ministres de la guerre, MM. de Cissey, Berthaut, Borel et Gresley, qui se sont succédé depuis 1874 et qui sortaient tous les quatre du corps d'état-major.

» Le général Farre, en sa qualité d'officier du génie, arrivait au ministère animé d'intentions peu bienveillantes pour les officiers d'un corps rival ; *aussi son premier acte fut-il de remercier tous les officiers qui avaient contribué à la fondation de l'état-major général, au premier rang desquels nous citerons les généraux de Cools et Fay, les colonels Vanson et Haillot.* Quelques semaines après, il faisait voter la loi du 29 mars, dont le résultat le plus clair a été la destruction simultanée du corps et du service d'état-major, *tandis que l'état major général, confié à des hommes inexpérimentés, était brusquement réduit au rôle d'une simple direction, sous la tutelle d'un comité d'état-major.*

» *Personne, en ce moment, n'a la responsabilité de la préparation des opérations militaires ; les rancunes des officiers des armes spéciales, qui se sont manifestées avec une violence parfois regrettable au Sénat et à la Chambre des députés, sont amplement satisfaites ;* nous n'avons plus de service centralisateur chargé de remplir l'office de trame entre les différentes directions. Le ministère de la guerre est de nouveau divisé en autant de pachaliks indépendants qu'il y a de directeurs, et *l'état chaotique de 1870 pourrait se représenter en cas d'une déclaration de guerre.*

» L'artillerie et le génie, imbus de particularisme, les services administratifs, qui se croient tout permis, grâce à certaines influences, prétendent ne relever que du ministre, même pour tout ce qui concerne les opérations militaires, la préparation des plans de campagne et la mobilisation.

Ces autonomistes à outrance n'admettent pas de transaction avec le principe constitutionnel de la responsabilité ministérielle ; ils prétendent travailler à la préparation de la guerre directement avec le ministre, dans les mêmes conditions que « le service d'état-major », auquels ils refusent formellement le titre d' « état-major général » ; on leur rappelle en vain les désastres de la derniere guerre et l'inanité de la responsabilité encourue par le maréchal Lebœuf. Ils répondent, comme le Pape, par un *non possumus* ; leur autonomie, où plutôt leur particularisme, est devenu une tradition sacrée dont il ne peuvent s'écarter sous aucun prétexte, et, à les en croire, l'état-major devrait borner son action aux opérations de l'infanterie et de la cavalerie.

« *Voilà où nous en sommes dix ans après une guerre désastreuse: le particularisme des armes spéciales plus prononcé que jamais l'intendance, que tout le monde accusait avec passion jusqu'à lui imputer des méfaits imaginaires, aspirant à se soustraire à l'action de l'état major et même à celle du commandement; enfin le service d'état major détruit, anéanti, immolé à la haine de ses adversaires!*

» *Personne, dans les hauts grades de l'armée, ne se fait la moindre illusion produite par des mesures hâtives, mal conçues et appliquées sans discernement.* »

Lettre de Mgr Freppel, candidat à la députation dans la circonscription de Brest

On lit dans l'*Océan* du 21 mai :

Hier a eu lieu la réunion privée de Lannilis, à laquelle assistaient plus de 400 délégués des diverses communes de la circonscription. Jamais encore cette réunion n'avait été aussi nombreuse. Il a été donné lecture en breton et en français de la lettre de l'éminent candidat. Cette lecture a été à diverses reprises couverte d'applaudissements et suivie des acclamations les plus enthousiastes. La réunion s'est séparée aux cris plusieurs fois répétés de : Vive Mgr Freppel ! Vive l'évêque d'Angers !

Voici la lettre de l'évêque d'Angers :

A Messieurs les électeurs de la circonscription de Brest

» Messieurs,

» En me voyant accepter une candidature qui m'avait été offerte avec tant de spontanéité par un grand nombre d'entre vous, personne n'a pu se méprendre sur vos intentions ni sur les miennes. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir que les plus graves intérêts religieux de notre pays sont actuellement en cause devant la Chambre des députés. Au jugement de l'épiscopat, du clergé et des catholiques de la France entière, les décrets du 29 mars dernier sur les congrégations religieuses atteignent l'Eglise dans plusieurs de ces institutions les plus fécondes. Un projet de loi récent sur les fabriques paroissiales, ne tend à rien moins qu'à porter le trouble et la ruine dans l'organisation matérielle du culte. Avec l'exclusion de tout enseignement religieux, c'est l'école sans Dieu et sans foi qu'on a l'intention de rendre obligatoire pour tous. Il n'y a pas jusqu'à la source même du sacerdoce que plusieurs ne voudraient tarir en imposant aux élèves de nos grands séminaires un service incompatible avec leur vocation et leur ministère futur. Bref, il ne se passe guère de jour où quelque entreprise de ce genre ne vienne menacer la religion catholique dans ses droits et dans ses libertés.

» Devant une telle situation, vous avez pensé que la présence d'un évêque au Parlement pourrait avoir son utilité, ne serait-ce que pour y faire entendre des paroles de justice et de modération. Honneur à vous, nobles fils de la Bretagne, d'avoir compris ce que toutes les nations chrétien-

---

FEUILLETON DU 25 MAI

— 2 —

LA

MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY.

CHAPITRE PREMIER

— Oh ! je ne suis pas pressé et j'aime mieux faire mon entrée avec toi. Mon oncle n'osera pas me gronder, tandis que, si je me présente tout seul, je suis sûr d'être malmené. Allons passer ensemble l'inspection de la chambre du trésor. Tu m'aideras ensuite à affronter l'orage.

— Soit ! mais ne perdons pas de temps, répondit Jules qui tourna vivement à droite au lieu de traverser la cour pour gagner le perron.

Maxime le suivit en sifflant une fanfare de chasse.

— Vois donc, lui dit le jeune caissier, la porte est entr'ouverte.

— Eh bien ! pousse-la. Nous allons savoir tout de suite à quoi nous en tenir, car ton bureau est éclairé comme si tous tes commis étaient à leur poste.

Ils entrèrent d'abord dans une pièce destinée à recevoir le public qui venait toucher ou verser. Cette pièce communiquait avec celle où se trouvait la caisse par une porte qu'ils trouvèrent ouverte comme la première et qu'ils se hâtèrent de franchir.

Il n'y avait personne dans le réduit où le banquier logeait son or, ses billets en ses valeurs, mais une lampe posée sur une table éclairait les cartons étagés, les guichets clos, les comptoirs chargés de balances, de timbres et de poinçons.

On aurait juré que le caissier venait de sortir. Au fond, dans un coin plus sombre, se dressait une armoire monumentale en acier poli.

— Qui donc est venu travailler ici à pareille heure ? s'écria Vignory, M. Dorgerès seul a la clé...

— Eh bien ! parbleu ! c'est lui.

— Tu oublies qu'il reçoit ce soir. D'ailleurs, il n'aurait pas manqué d'éteindre la lampe et de fermer la porte. Tout cela est fort étrange, mais enfin je commence à croire qu'on n'a pas touché à la caisse.

— En es tu bien sûr ? murmura Maxime en s'approchant du coffre fort. Voyons un peu. Eh ! eh ! tu te trompes, cher ami. On y a si bien touché que le piége à coquins a fonctionné.

— Que dis-tu ?

— Regarde ! ces deux bras de fer terminés par des espèces de tenailles qui masquent la serrure...

— S'ils se sont réunis, c'est qu'on a tenté de la crocheter. Heureusement, on n'y a pas réussi, balbutia Vignory tout éperdu. Mais comment se fait-il que le voleur ait pu s'échapper ? Le mécanisme qui devait le prendre ne vaut donc rien ?

— Le mécanisme est très-bon, au contraire s'écria Maxime qui s'était penché pour examiner le piége de plus près, trop bon même. Il n'a pas arrêté le voleur. Il lui a coupé la main.

— C'est impossible !

— Apporte la lampe et tu vas voir. La main est restée prise dans l'étau. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire que tout le reste, c'est que cette main est une main de femme.

— Une main de femme ! répéta Vignory.

Le pauvre garçon était si troublé, qu'en prenant la lampe il faillit la laisser tomber. Il parvint cependant à l'apporter près de la caisse et il reconnut aussitôt que son ami avait bien vu.

Le mécanisme défensif avait joué ; les deux branches de cet ingénieux appareil s'étaient rapprochées brusquement et avaient saisi au poignet la main audacieuse qui attaquait la serrure.

— Diable ! s'écria Maxime, voilà ce que j'appelle un système excessif. Ce fabricant de coffres manque de mesure dans ses inventions. Arrêter les forceurs de caisse, c'est bien ; les mutiler, c'est trop... et de plus, c'est inutile, puisque ça ne les empêche pas de décamper.

— Mais, murmura le jeune caissier, ces branches de fer ont été faites pour saisir et non pour couper... la preuve, c'est que la main y est restée.

— Tu as raison. Si la main avait été amputée par l'appareil, elle serait tombée... tandis que l'étau la retient. C'est inexplicable ; à moins que... oui, c'est cela... elle a été tranchée d'un coup de sabre ou d'un coup de hache.

— Tranchée ! Par qui ?

— Par la voleuse elle-même. Plutôt que de se laisser prendre, elle a sacrifié sa main.

— C'est bien invraisemblable.

— De la part d'un coquin vulgaire, oui, mais les femmes sont capables de tout... et cette main appartient certainement à une femme... elle appartient même à une femme du monde... du vrai ou du demi. Vois ces doigts effilés, ces ongles taillés en amande. Tiens ! l'annulaire a porté une bague qu'on a eu le sang-froid d'ôter après l'opération, mais qui a laissé une marque sur la peau.

La voleuse tenait à son anneau de mariage, et comme elle ne pouvait pas arracher sa main des crampons qui la serraient, elle a enlevé cet anneau qui aurait pu servir plus tard à la faire reconnaître.

— Mais comment croire qu'elle a eu la force de sortir ? Elle a dû s'évanouir après cette horrible opération, et l'hémorragie aurait dû la tuer. Il y a une mare de sang sur le plancher.

— Oui, et une traînée qui va vers le bureau où nous avons trouvé la lampe allumée. Il faut voir où cette traînée s'arrête. Eclaire-moi.

Vignory obéit machinalement. Il avait à peine conscience de ce qu'il faisait. Maxime, au contraire, n'avait pas perdu la tête et il agissait avec autant de calme et de méthode qu'un vieux commissaire de police.

Les traces de sang aboutissaient à la table devant laquelle s'asseyait le jeune caissier quand ses fonctions lui donnaient quelque répit.

— Bon ! s'écria Maxime, dès que son ami eut replacé la lampe sur le bureau, je suis fixé, la voleuse avait un complice...

— Qu'en sais-tu ? balbutia Vignory stupéfait.

— Et c'est le complice qui a pratiqué l'opération. Je m'en doutais. S'amputer soi-même, c'est un peu trop héroïque pour une femme.

D'ailleurs, elle n'aurait pas pu parer toute seule aux suites de la mutilation. C'est le camarade qui s'en est chargé. Ce peloton de ficelle lui a fourni de quoi lier solidement le moignon pour arrêter le sang, qu'il a d'abord étanché avec cette éponge empruntée à ton encrier Il a pris pour tamponner et entortiller la plaie, une des serviettes qui te servent à t'essuyer les mains quand tu a fini tes manipulations d'écus. Il a laissé l'autre tout ensanglantée. Et, après avoir achevé son pansement, il a emmené la blessée qui pouvait encore marcher... à moins qu'il ne l'ait emportée dans ses bras.

— Comment s'y sont-ils pris pour sortir ?

— Comme ils s'y étaient pris pour entrer. Ils avaient une fausse clé du bureau, puisqu'il n'y a aucune trace d'effraction. Ils s'en sont allés par le même chemin, et ils étaient pressés, car ils n'ont pas pris le temps de fermer derrière eux la porte qui donne sur la cour, et ils ont oublié d'éteindre la lampe.

— Et cette brute de concierge les a laissés passer sans rien leur demander... Mais, j'y pense... nous les avons peut-être rencontrés... Ce couple qui se tenait tapi dans le vestibule quand nous sommes arrivés.

— Impossible, mon cher. Nous n'avons vu que deux hommes. La voleuse et son associé ont déguerpi avant que le père Doulevant nous ouvrit. Et comme il dort tout éveillé, il n'aura fait aucune attention à eux. Nous pouvons nous dispenser de les poursuivre. Ils sont déjà loin.

— Pourtant, cette femme devait à peine se soutenir.

— Ils auront pris un fiacre. Je te répète que ces gens-là ne sont pas des coquins de bas étage.

Et pour te dire le fond de ma pensée, je te déclare qu'à mon sens ils avaient des intelligences dans la maison de mon cher oncle. L'heure et le jour qu'ils ont choisis pour agir l'indiquent assez. Ils savaient qu'on reçoit ici le mercredi soir, que les domestiques étaient tous occupés au salon ou à l'office, que les portiers ne les remarqueraît pas, que le garçon qui veille la nuit sur la caisse rentre assez tard...

— Qui sait même si quelqu'un ne les a pas aidés... si on ne leur a pas facilité le moyen de se cacher dans l'hôtel ? Il faut avertir sur-le-champ M. Dorgères.

— Tu crois ?

— Mais il me semble que c'est urgent.

— Eh bien ! moi je pense tout le contraire. Tu agiras comme tu l'entendras, mais si j'étais à ta place, je ne dirais rien à mon oncle ni à personne.

— Comment ! tu me conseilles de me taire sur une tentative de vol qui peut se renouveler demain. Tu oublies que je suis responsable de la caisse et que si je gardais le silence...

— C'est précisément parce que tu es responsable que tu feras bien de ne pas parler de cette singulière aventure. Mon oncle n'est pas toujours juste et je crois qu'il t'accuserait de négligence. Il aurait tort car tu ne peux pas passer ta vie à monter la garde auprès de tes écus, mais il est certain que tu recevrais des reproches.

— J'aime mieux m'y exposer que d'assurer, en me taisant, l'impunité aux voleurs...

— Tu te figures donc que la police les arrêtera si tu racontes l'histoire ?

— Je l'espère, du moins.

— Tu as tort. La police fera fausse route ; les journaux s'en mêleront. Tout Paris s'occupera de la main coupée et nos coquins, bien avertis qu'on les cherche, s'arrangeront pour qu'on ne les découvre pas. Crois-moi, cher ami, cette affaire n'est pas de la catégorie de celles que les agents de la sûreté savent éclaircir.

— Te flatterais-tu, par hasard, de leur en remontrer ?

— Pour ce cas particulier, oui.

— Alors, tu prétends, à toi tout seul, retrouver les voleurs ?

— Pourquoi pas ? Seulement pour que j'y réussisse, il faut que le secret reste entre nous deux.

Mais cette main, malheureux ! cette main qui est là...

— Eh bien ! je n'ai pas l'intention de l'y laisser.

— Je ne comprenais pas beaucoup. Je ne comprends plus du tout.

— Tu vas comprendre. Seulement, fais-moi le plaisir d'aller fermer en dedans la porte de la salle d'attente. Je ne veux pas qu'on nous dérange.

— Et l'homme de garde qui va venir ?

— A minuit. Il est onze heures dix minutes. Nous avons le temps de causer. Je ne tiens pas à faire ce soir la partie de whist de mon oncle, ni toi non plus, je suppose. Va mettre le verrou et reviens au galop.

(*A suivre.*)